

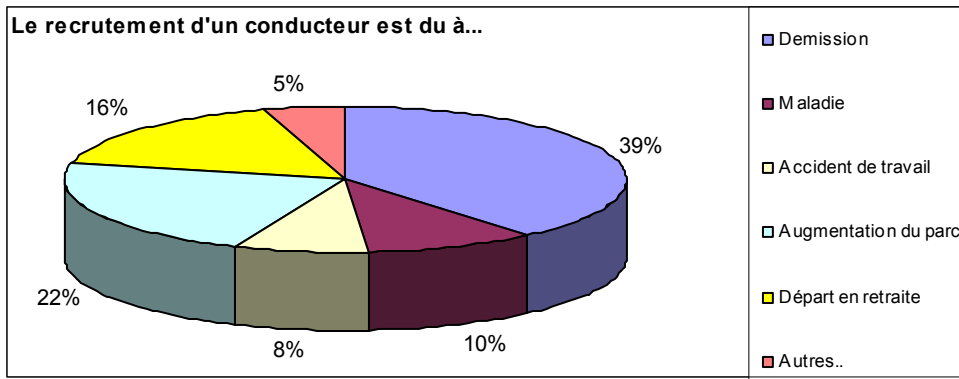
Chance-Emploi-Formation

L'OTRE saisi par son Conseil d'Administration en Septembre dernier sur la pénurie de conducteurs, a élaboré un questionnaire de type QCM intitulé « 2 entreprises sur 3 rencontrent des problèmes de recrutement de conducteur et vous ? ».

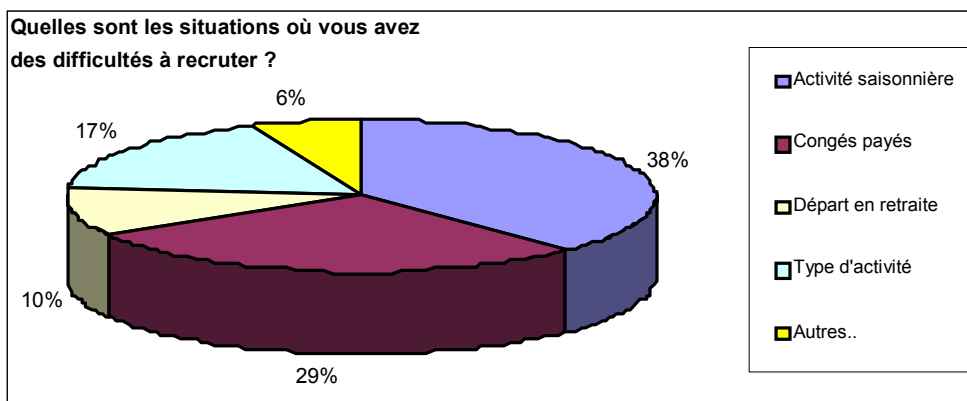
Nous avons eu un retour de 439 questionnaires exploitables. Les données brutes recueillies sont les suivantes :

Questions	Choix multiples	Réponses	%
Le recrutement d'un conducteur est du à :	Démission	266	39
	Maladie	67	10
	Accident de travail	53	8
	Augmentation du parc	153	22
	Départ en retraite	113	16
	Autres..	33	5
	TOTAL	685	100
Quelles sont les situations où vous avez des difficultés à recruter ?	Activité saisonnière	246	38
	Congés payés	186	29
	Départ en retraite	67	10
	Type d'activité	113	17
	Autres..	40	6
	TOTAL	652	100
Quels sont les problèmes récurrents rencontrés dus au recrutement ?	Accidentologie	113	13
	Dégradation de véhicule	206	24
	Turn over	120	14
	Formation	113	13
	Image de l'entreprise	80	9
	Comportement	186	22
	Autres..	33	4
	TOTAL	851	100
Quels sont les moyens mis en œuvre pour le recrutement ?	ANPE	272	29
	Demande aux organismes de formation	93	10
	Candidature spontanée	365	38
	Accueil stagiaire	80	8
	Contrat pro	67	7
	Participation jurys	20	2
	Autres..	53	6
	TOTAL	950	100

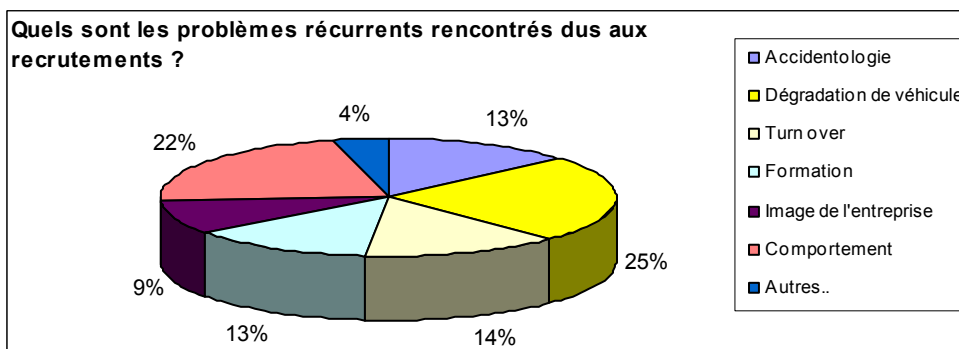
Le nombre de réponses est supérieur au nombre de questionnaires retournés du fait des réponses multiples.



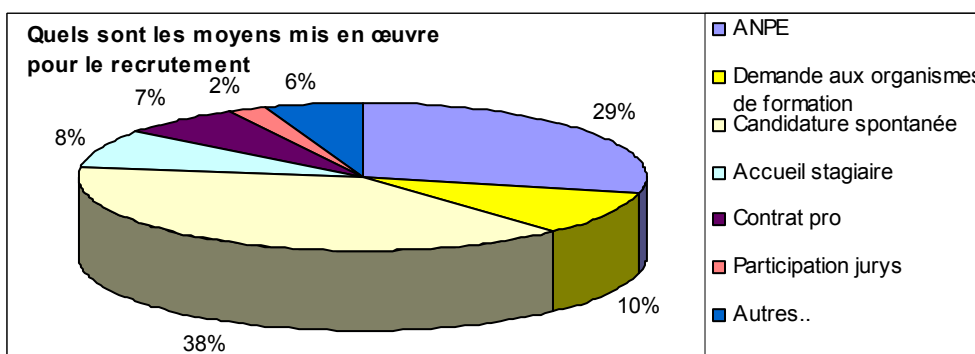
Les campagnes de recrutement de conducteurs en entreprises sont dues majoritairement aux démissions (39 %) et aux augmentations du parc ou de l'activité (22 %).



Les entreprises ont particulièrement du mal à recruter lorsqu'il s'agit d'activité saisonnière (38 %) et de congés payés (29 %).



Les problèmes les plus récurrents sont la dégradation du véhicule (25 %) et le comportement du personnel (22 %) tenue, ponctualité, politesse.



Les candidatures spontanées (38 %) et l'ANPE (29 %) sont les deux moyens privilégiés pour le recrutement de conducteurs.

Nous avons annexé à ce questionnaire une pyramide des âges pour que les entreprises prennent conscience de leur besoin en personnels de conduite dans les années à venir. Il en ressort que 66 % des entreprises ont une population vieillissante avec une majorité de conducteurs ayant plus de 45 ans. Les entreprises ayant répondues auront besoin de 599 conducteurs en 2007 et 319 conducteurs en 2008.

Les résultats nous ont permis :

- **de cibler les problèmes de recrutement**
- **d'évaluer les besoins en personnels de conduite**
- **d'analyser les politiques de recrutement.**

L'OTRE réagit avec la mise en place du C.E.F.

Le dispositif c'est :

- la découverte d'un secteur
- une sélection
- une immersion en entreprise
- une formation
- un emploi

Vous avez à votre disposition une fiche à diffuser largement et la mise en place d'une adresse mail unique pour toute personne à la recherche d'un emploi ou entreprise.

L'objectif est de former 15 000 demandeurs d'emploi dans les 24 mois à venir.

Le CEF a été présenté lors d'une conférence de presse à Paris le 25 janvier 2007 ainsi que toute la politique générale de formation. Vous trouverez sur le site OTRE les articles de presse.

Le CEF a débuté en Gironde début février avec une action de pré-qualification financée par l'OPCA Transports, la formation a une durée de 175 heures dont 66 heures en entreprises. Premièrement, les tests de pré-positionnement sont effectués avec le Groupe Promotrans retenu pour cette action, une évaluation théorique de culture général et pratique à bord d'un porteur et aussi un entretien individuel avec un professionnel.

Ensuite, le programme de l'action dans l'organisme de formation est de

- maîtriser l'environnement économique du transport
- maîtriser l'organisation du transport
- connaître les différents types d'entreprises
- connaître les fonctions des différents acteurs de l'entreprise
- fonction du conducteur routier
- connaître les différents documents relatifs aux conducteurs et aux véhicules
- connaître les différents types de véhicules
- se repérer dans la région
- maîtriser les calculs professionnels
- maîtriser les règles du code de la route
- adopter une hygiène de vie
- remplir un constat amiable
- découverte de la conduite
- créer une palette
- techniques de chargement en sécurité
- manutentionner des charges en toute sécurité

Pendant les deux stages en entreprise, le postulant a deux livrets de suivi. Le premier est rempli par l'entreprise, le second par lui-même.
Enfin, il y a une analyse des documents de suivi et une validation de l'orientation professionnelle.

L'OTRE a signé le 25 janvier 2007 un accord cadre avec le réseau City-Pro qui peut être décliné en département ou région pour nous aider, entre autre, à promouvoir le dispositif Chance Emploi Formation.

Nous sommes à votre disposition pour mettre en place dans votre département un groupe de travail ou organiser une réunion afin de promouvoir le dispositif.

Contacts : Virginie BORDAIS, Sylvie LAFORCE, Sophie PARIÉS.